

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 28 juillet 2020 à 18h00**Au siège de Grand Lac – 1500 Boulevard Lepic – 73100 AIX-LES-BAINS****Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant.)**

1 AIX-LES-BAINS	T Renaud BERETTI	Pouvoir de Christèle ANCIAUX
2 AIX-LES-BAINS	T Michelle BRAUER	
3 AIX-LES-BAINS	T Gilles CAMUS	Pouvoir de Marina FERRARI
4 AIX-LES-BAINS	T Lucie DAL PALU	
5 AIX-LES-BAINS	T Karine DUBOUCHET-REVOL	
6 AIX-LES-BAINS	T Dominique FIE	
7 AIX-LES-BAINS	T Claudie FRAYSSE	
8 AIX-LES-BAINS	T Michel FRUGIER	
9 AIX-LES-BAINS	T André GIMENEZ	
10 AIX-LES-BAINS	T Thibaut GUIGUE	Pouvoir de Marie-Pierre MONTORO
11 AIX-LES-BAINS	T Philippe LAURENT	
12 AIX-LES-BAINS	T Jean-Marie MANZATO	
13 AIX-LES-BAINS	T Isabelle MOREAUX-JOUANNET	
14 AIX-LES-BAINS	T Sophie PETIT GUILLAUME	Pouvoir de Christophe MOIROUD
15 AIX-LES-BAINS	T Nicolas POILLEUX	
16 AIX-LES-BAINS	T Esther POTIN	
17 AIX-LES-BAINS	T Jean-Marc VIAL	Pouvoir de Nicolas VAIRYO
18 LA BIOLLE	T Philippe DA SILVA LOPES	
19 LA BIOLLE	T Julie NOVELLI	
20 BOURDEAU	S Michel ARDOUVIN	
21 LE BOURGET DU LAC	T Emilie ACQUISTAPACE	
22 LE BOURGET DU LAC	T Nicolas MERCAT	Pouvoir de Marie-Pierre FRANÇOIS
23 LE BOURGET DU LAC	T Édouard SIMONIAN	
24 BRISON SAINT INNOCENT	T Jean-Claude CROZE	
25 BRISON SAINT INNOCENT	T Marthe MASSONNAT	
26 CHANAZ	T Yves HUSSON	
27 CHINDRIEUX	T Marie-Claire BARBIER	
28 CONJUX	T Claude SAVIGNAC	
29 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T Danièle BEAUX-SPEYSER	
30 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T Nicolas JACQUIER	
31 ENTRELACS	T Jean-François BRAISSAND	
32 ENTRELACS	T Claire COCHET	
33 ENTRELACS	T Gaëlle GERBELOT	
34 ENTRELACS	T Jean-Marc GUIGUE	
35 ENTRELACS	T Yves GRANGE	
36 GRESY-SUR-AIX	T Florian MAITRE	Pouvoir de Chrystel TROQUIER
37 GRESY-SUR-AIX	T Colette PIGNIER	Pouvoir de Patrick POURCHASSE
38 MERY	T Nathalie FONTAINE	
39 MERY	T Stéphane ROULET	
40 LE MONTCEL	T Antoine HUYNH	
41 MOTZ	T Daniel CLERC	
42 MOUXY	T Laurent PHILIPPI	
43 MOUXY	T Catherine RAVANNE	
44 ONTEX	T Jacques CURTILLET	
45 PUGNY CHATENOD	T Bruno CROUZEVIALLÉ	
46 RUFFIEUX	T Olivier ROGNARD	
47 SAINT OFFENGE	T Bernard GELLOZ	
48 SAINT OURS	T Louis ALLARD	
49 SAINT PIERRE DE CURTILLES	S Michel de BORTOLI	
50 SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T Brigitte TOUGNE-PICAZO	
51 TRESSERVE	T Jean-Claude LOISEAU	
52 TRESSERVE	T Annie MOULIN	
53 TRESSERVE	T Christian ROUSSEL	
54 TREVIGNIN	T Gérard GONTHIER	
55 VIONS	T Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
56 VIVIERS-DU-LAC	T Robert AGUETTAS	
57 VIVIERS-DU-LAC	T Martine SCAPOLAN	
58 VOGLANS	T Martine BERNON	
59 VOGLANS	T Yves MERCIER	



PAGE DE GARDE

27 communes présentes

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS	Christèle ANCIAUX
AIX-LES-BAINS	Marina FERRARI
AIX-LES-BAINS	Christophe MOIROUD
AIX-LES-BAINS	Marie-Pierre MONTORO-SADOUX
AIX-LES-BAINS	Nicolas VAIRYO
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Bruno MORIN
LE BOURGET-DU-LAC	Marie-Pierre FRANÇOIS
GRESY-SUR-AIX	Patrick POURCHASSE
GRESY-SUR-AIX	Chrystel TROQUIER

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 21 juillet 2020, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse, 58 projets de délibérations et 2 vœux.

La convocation, l'ordre du jour et le dossier de travail ont également été transmis le 22 juillet 2020 aux conseillers communautaires suppléants et aux conseillers municipaux des communes membres de Grand Lac, conformément à l'article L. 5211-40-2 du code général des collectivités territoriales.

Le quorum est atteint avec 59 présents et 67 votants.



DÉLIBÉRATION

N° : 8 Année : 2020

Exécutoire le : 30 JUL. 2020

Affichée le : 30 JUL. 2020

Visée le : 30 JUL. 2020

FINANCES

Election des membres de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

Monsieur le président rappelle qu'afin d'évaluer les impacts de chaque transfert de compétences générant un transfert de charges simultanément des communes vers Grand Lac, une Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) doit être formée en application de l'article 1609 nonies C du Code général des impôts.

Monsieur le Président rappelle que la CLECT est créée par l'organe délibérant de l'EPCI, qui en détermine la composition à la majorité des deux tiers. Elle est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées, chaque conseil municipal disposant d'au moins un représentant titulaire et un membre suppléant.

La CLECT a pour objet d'évaluer les conséquences des transferts de compétences sur les montants des attributions de compensation perçues ou versées par les communes membres. Elle se réunit donc à chaque fois qu'un transfert de compétence est envisagé.

Il est proposé de composer la CLECT de la façon suivante, à raison d'un membre titulaires et un membre suppléant par commune :

	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
AIX-LES-BAINS	Marie-Pierre MONTORO	Thibaut GUIGUE
LA BIOLLE	Marie-Thérèse BICHOFF	Julie NOVELLI
BOURDEAU	Michel ARDOUVIN	Martine BEGET
LE BOURGET-DU-LAC	Gwénaél GUINGOUAIN	Nicolas MERCAT
BRISON-SAINT-INNOCENT	Annouchka DAVOINE	Jean-Claude CROZE
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Bruno MORIN	Nicole FALCETTA
CHANAZ	Lionel BASTIAND	Jacqueline IMBERT
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	Laurent CÔME
CONJUX	Claude SAVIGNAC	Rémi FURLAN
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	Marie-Thérèse SALOMON
ENTRELACS	Jean-François BRAISSAND	Yves GRANGE
GRÉSY-SUR-AIX	Serge LODIER	Jean-Luc CHARPENTIER
MERY	Nathalie FONTAINE	Stéphane ROULET
LE MONTCEL	Clarence APPELL	Carlos MACHADO COELHO
MOTZ	Denis JEANTET	Daniel CLERC
MOUXY	Catherine RAVANNE	Benjamin VUILLERMET
ONTEX	Jean-Louis WIRTH	Christiane CARRIER
PUGNY-CHATENOD	Bruno CROUZEVIALLE	Thierry MICHEL
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	Pierre-Yves PASQUALI
SAINT-OFFENGE	Bernard GELLOZ	Cécile PEIGNELIN

SAINT PIERRE DE CURTILLE	Samuel TOUTAIN	Philippe BIFARELLA
SAINT OURS	Marie ZAPILLON	Romain REY
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Brigitte TOUGNE-PICAZO	Sandrine PERRIN
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	Eric COURSON
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	Eric MOREAU
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	Manuel ARRAGAIN
VIVIERS-DU-LAC	Christophe CHEVALLIER	Delphine LAPLANCHE
VOGLANS	Yves MERCIER	Martine BERNON

Une seule candidature ayant été déposée pour chaque poste à pourvoir, le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE la composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées telle que présentée dans le présent rapport.

Aix-les-Bains, le 28 juillet 2020

Le Président,
Renaud BERETTI



- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Délégués en exercice : 68 - Présents et représentés : 67 - Votants : 67 - Pour : 67 - Contre : 0 - Abstentions : 0 - Blancs : 0 |
|---|

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Election des membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Date de transmission de l'acte : 30/07/2020

Date de réception de l'accusé de réception : 30/07/2020

Numéro de l'acte : d3316 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20200728-d3316-DE

Date de décision : 28/07/2020

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.3. Designation de représentants
5.3.5. Autres (dont SEM; Commissions...)